

COMMUNIQUE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME  
et du RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERE 09.

Il s'appelle Negi, il a 4 ans, il s'appelle Gezim, il a 8 ans, il s'appelle Fatjon, il a 11 ans et ce matin ils n'iront pas à l'école... pourtant ils aimeraient beaucoup ça et travaillaient plutôt bien.

Leurs parents Nevila (enceinte) et Zaïmir MEHEMTI n'iront pas ce matin non plus comme bénévoles humanitaires, ce qu'ils font depuis quatre ans... Ils manqueront...

Avant l'aube, devant la porte de leur logement, stationnait un fourgon de Police, diligencé par la Préfète via le Procureur, avec pour mission d'emmener immédiatement toute la famille à Blagnac... Ils seraient inscrits pour un petit voyage organisé à Tirana en Albanie. Un avion affrété par Frontex (l'Europe des expulsions) fait du « chiffre » dans le Sud de la France.

Hier soir, pas moins de 11 familles avec enfants, venant de divers départements éloignés, étaient parquées tard dans la soirée au Centre de Rétention de Cornebarieu. Le complément se fait à l'aube ce matin au petit jour.

Ils, sont tous Albanais et Roms, c'est-à-dire victimes du racisme et de la xénophobie tant en Albanie que dans le reste de l'Europe... Aussi pour être sûrs de ne pas porter le chapeau ils seront remis « aux autorités Albanaises » dès leur embarquement dans l'avion où les attend un joli quarteron de flics albanais, une espèce réputée « pour sa grande douceur ».

Ces méthodes visent surtout à ce que les victimes ne puissent en aucun cas accéder à leurs droits, au Droit tout simplement.

Ainsi, la famille Mehmeti avait-elle été convoquée le 30 décembre à 10 h. pour se voir signifier un arrêté d'assignation à résidence signé le 12 décembre (18 jours avant). Mais leur droit à contester cet arrêté ne peut dépasser un délai de 48 h... Faites le compte... 30 décembre, 31 décembre et Premier janvier... des dates où tout le monde est mobilisé ! Quand l'administration utilise de tels procédés : elle ne brille pas... Inutile alors qu'elle nous fasse la leçon sur l'Etat de Droit.

Nous avons reçu une carte de vœux de la Préfecture ainsi formulée : « Liberté, Egalité, Fraternité et ajouté manuscrit : *des valeurs que nous partageons* ». C'est certain mais pas avec... tout le monde.

Et si, en souvenir de la famille Mehmeti, vous souhaitiez répondre à ces vœux... n'hésitez pas... mais restez polis...

Le 28 janvier 2020 Christian Morisse  
Et toutes celles et ceux qui souhaitent protester